

25 JANVIER 1977 .-

=====

ISLE SUR SORGUES .-(84)

Heure 07 H 30

77 10 17 80

TEMOINS : Mme O. Michèle, résidant à ISLE SUR SORGUES (84)

Melle S. Chantal résidant à ISLE SUR SORGUES.

LIEU : Avenue de l'Egalité.

LES FAITS : Mme O. quitte son domicile pour se rendre à son travail, elle est secrétaire. Après avoir parcouru une vingtaine de mètres, son attention est attirée par un objet insolite qui traverse le ciel, approximativement du SUD vers le NORD-EST. Le témoin a estimé sa hauteur à 100 - 150 m environ (n'ayant pas la notion des distances) Quant à la grosseur elle l'a comparée à un avion de chasse. Elle a d'abord aperçu l'objet par la tranche. Il avait la forme plate, surmontée d'une coupole. Au milieu de celle-ci, deux phares jaunes non éblouissants. L'objet semblait métallique gris, ni mat, ni éblouissant, rappelant l'aluminium. A aucun moment, elle n'a aperçu de fumée, ni de traînée lumineuse, aucun son ne provenait de l'objet, ni sifflement, ni bourdonnement. Le témoin a ensuite aperçu l'objet sous un autre angle lorsque celui-ci est passé au-dessous de sa tête. Il avait la forme d'un losange, au centre, un feu rouge fixe. L'objet a ensuite basculé, de manière à ce que le témoin le voit de nouveau par la tranche. Il avait alors parcouru 150 m environ, lorsque, tout à coup, il se " volatilisa " à la grande surprise du témoin. Du début jusqu'à la fin de l'observation il s'est écoulé 4 minutes. C'est vers la moitié de l'observation qu'est intervenu le second témoin, Melle S. qui se rendait à son travail

52 21

en vélomoteur. Elle travaille dans la même entreprise que Mme O. et occupe un poste semblable. Mme O. arrêta son amie et lui fait constater le phénomène. N'ayant pas rencontré cette personne, nous ne pouvons pas rendre compte de son témoignage. D'après le procès-verbal de Gendarmerie les deux témoignages sont identiques.

Il y aurait un 3ème témoin qui n'a pas encore été identifié. Mme O. est plutôt indifférente au phénomène O.V.N.I. Elle n'a jamais rien lu se rapportant à ce sujet. Elle ne cherche pas la publicité et exceptée son amie personne dans l'entreprise n'est au courant de l'affaire. Elle n'en a parlé qu'aux gendarmes.

ENQUETE DE Robert FRANCHINO ET E. ROFRIGUEZ.